

Liberté d'expression  
Rapport annuel au 1er septembre 2019

**COLLÈGE LA CITÉ**

À l'intention de Mme Amy Kaufman  
Directrice des projets spéciaux  
COQUES (HEQCO)  
[akaufman@heqco.ca](mailto:akaufman@heqco.ca)  
416-212-5247

De la part de Mme Lynn Casimiro  
Vice-Présidence à l'Enseignement et à la réussite scolaire  
801, promenade de l'aviation  
Ottawa (Ontario) K1K 4R3  
613 742-2493

Mme Kaufman,

Veillez trouver, ci-dessous, le rapport annuel des demandes en lien avec l'énoncé de Politique sur la Liberté d'expression pour le Collège La Cité pour la période allant du 1er janvier au 1er septembre 2019.

Veillez noter qu'aucun incident n'a été répertorié sur aucun de nos campus durant la période d'implantation.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez à communiquer avec nous à l'adresse [vpe@lacitec.on.ca](mailto:vpe@lacitec.on.ca).

Cordialement,

Lynn Casimiro

## TABLE DES MATIÈRES

Lignes directrices concernant la production de rapports	4
Culture et politiques de l'établissement	4
Activités	5
Plaintes	5

## LIGNES DIRECTRICES CONCERNANT LA PRODUCTION DE RAPPORTS

Depuis son lancement, le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la politique en matière de liberté d'expression gouverne les échanges sur les campus. Dans les limites de vos obligations en matière de protection de la vie privée, veuillez signaler les événements ou incidents qui ont eu lieu pendant cette période initiale de mise en œuvre. Si le calendrier des activités ne vous permet pas encore répondre à l'une de ces questions, veuillez fournir les dates et calendriers des activités concernées et faites un compte rendu général d'ici le 1<sup>er</sup> août 2019.

### Culture et politiques de l'établissement

Question / attentes - COQES	Rapport de La Cité
<p>Depuis que le gouvernement a exigé l'adoption de politiques en matière de liberté d'expressions, est-ce que des débats ou des dialogues sont en cours sur le campus relativement à la liberté d'expression?</p>	<p><b>La Cité maintient un dialogue permanent avec les membres de sa communauté (Employés, étudiants, partenaires etc.) et ce quelque soit les directives et politiques institutionnelles. L'énoncé de Politique a été publié sur le site web du collège et une communication de La Présidence a été faite à l'ensemble des membres de la communauté le 3 janvier 2019, dans le but de respecter les exigences du gouvernement.</b></p>
<p>Est-ce que les pratiques de votre établissement ont changé dans la foulée de la politique sur la liberté d'expression? Par exemple, est-ce que cette nouvelle politique a débouché sur l'examen ou la modification d'autres politiques de votre établissement? Le cas échéant, veuillez expliquer.</p>	<p><b>Jusqu'à présent, aucune politique, directive ou pratique, n'ont eu à être modifiées en raison de l'énoncé de politique sur la liberté d'expression.</b></p>
<p>Maintenant que votre politique en matière de liberté d'expression est en vigueur depuis un certain temps, est-ce que vous vous êtes heurtés à certaines difficultés qui vous pousseraient à réévaluer ou modifier cette politique? Le cas échéant, veuillez expliquer.</p>	<p><b>Nous évaluons présentement les difficultés, les coûts et la gestion du risque, en lien avec l'entrée en vigueur de la liberté d'expression.</b></p>

Nous aimerions avoir une idée de la proportion de plaintes reçues concernant la liberté d'expression par rapport au nombre global d'activités publiques organisées sur le campus. Dans ce cas, nous nous intéressons particulièrement aux activités parascolaires – conférenciers invités, par exemple – et non aux activités normales organisées dans le cadre d'un programme d'études.

Question / attentes - COQES	Rapport de La Cité
<p>Au mieux de vos capacités, veuillez donner une estimation du nombre d'activités parascolaires organisées sur votre campus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.</p>	<p><b>1384 activités extra-curriculaires (incluant des événements corporatifs) se sont déroulées dans l'enceinte de l'établissement depuis le 1er janvier 2019.</b></p> <p><b>Aucune d'entre elle n'a mené à des plaintes ou des incidents en lien avec la politique sur la liberté d'expression.</b></p>
<p>Est-ce que votre établissement a créé un bureau chargé de recevoir les questions ou les commentaires des membres de votre communauté (ou d'invités) liés à la liberté d'expression dans le cadre d'une activité organisée sur le campus?</p>	<p><b>Il n'y a pas, présentement, de bureau attribué pour recevoir les questions ou commentaires de la communauté en lien avec la liberté d'expression.</b></p> <p><b>Les demandes peuvent être acheminées soit au secteur des Ressources humaines et culture organisationnelle ou au bureau de la Vice-Présidence à l'Enseignement et à la réussite scolaire.</b></p>
<p>Comment est-ce que votre établissement s'y est pris pour composer avec les questions de sécurité ou les coûts liés à la liberté d'expression dans le cadre d'activités organisées sur votre campus? À votre connaissance, est-ce qu'une activité parascolaire a déjà été annulée en raison de ces préoccupations?</p>	<p><b>Nous travaillons à évaluer la gestion du risque et les coûts engendrés par les activités qui pourraient survenir, en lien avec la liberté d'expression, sur le campus de la Cité.</b></p> <p><b>Aucune activité parascolaire n'a dû être annulée en raison de ses préoccupations, jusqu'à présent.</b></p>

## PLAINTES

Question / attentes - COQES	Rapport de La Cité
<p>Est-ce qu'il est déjà arrivé qu'un membre de votre communauté (ou un invité) dépose une plainte officielle liée à la liberté d'expression sur le campus dans la foulée d'une activité organisée sur le campus ou d'un incident sur le campus – dans le contexte d'un programme d'études ou d'une activité parascolaire?</p>	<p><b>Depuis l'implantation de la politique, aucune plainte n'a été déposée et aucun incident n'a été répertorié sur le campus, en raison d'une activité en lien avec la liberté d'expression, que ce soit dans le contexte d'un programme d'études ou d'une activité parascolaire.</b></p>
<p>S'il y a eu une plainte (ou plusieurs plaintes), veuillez répondre aux questions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Quel était l'objet de la plainte? Veuillez cerner les points litigieux (p. ex., les coûts liés à la sécurité, la sécurité, l'association étudiante ou des groupes étudiants; les exigences opérationnelles, etc.).</li> <li>2. Comment s'y est pris votre établissement pour gérer l'incident lié à la liberté d'expression? Est-ce que la plainte a été traitée selon les procédures indiquées dans la politique? Est-ce que la politique ou les procédures de l'établissement ont donné les résultats espérés? Comment est-ce que les points litigieux ont été réglés?</li> <li>3. Est-il arrivé que des membres de votre communauté (ou des invités) demandent réparation ou une réinterprétation de la politique ou demandent de l'assistance pour assurer le respect de la politique?</li> <li>4. À votre connaissance, est-ce que des plaintes relatives à la liberté d'expression ont été envoyées à l'ombudsman de l'Ontario?</li> <li>5. Lorsque vous répondrez aux questions de la présente section et que vous publierez votre rapport, n'oubliez pas de conserver à l'esprit vos obligations légales en matière de protection de la vie privée.</li> </ol>	<p><b>Ne s'applique pas.</b></p>
<p>Veuillez inclure les données suivantes pour toute plainte liée à la liberté d'expression reçue par votre établissement :</p>	<p><b>Ne s'applique pas.</b></p>

Question / attentes - COQES	Rapport de La Cité
<ol style="list-style-type: none"><li>1. Nombre de plaintes reçues en vertu de la politique en matière de libre expression – liées à des activités scolaires et parascolaires.</li><li>2. Nombre de plaintes passées en revue qui ont été rejetées.</li><li>3. Nombre de plaintes ou d'incidents que l'établissement a jugé fondés car la politique en matière de liberté d'expression n'avait pas été suivie correctement.</li><li>4. Nombre de plaintes ou d'incidents en vertu de la politique en matière de liberté d'expression qui ont débouché sur l'application de mesures disciplinaires.</li></ol>	